

Procès-verbal du Conseil Municipal du Miroir du 22 juillet 2022

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 22 juillet 2022 à 20h30, sous la présidence de M. Philippe CAUZARD, Maire, en séance ordinaire.

Appel effectué par Monsieur le Maire :

- Philippe CAUZARD, présent.
- Éric BOULLY, présent.
- Hugues NICOLAS, présent.
- Aurélie DJENAIEH, présente.
- Sylvette GAUTHIER, excusée.
- Stéphanie JACOB, absente.
- Mélissa MONMAURT, absente.
- Virginie SIMONIN, présente.
- Bernard GAUTHIER, présent.
- Émilien MICHEL, présent.
- Cédric PHEULPIN, présent.
- Romain RODOT, présent.

Philippe CAUZARD est désigné président de séance ; il précise que le quorum est atteint.

Aurélie DJENAIEH est désignée secrétaire de séance.

Les comptes rendus des séances des conseils municipaux du 3 juin et du 10 juin sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du rapport définitif 2022 de la CLECT.

Après délibération, le conseil accepte l'approbation du rapport définitif 2022 de la CLECT.

 Approbation concernant le projet de renouvellement de l'équipement "vétuste" des lampadaires du SYDESL. Certains lampadaires n'ont pas encore été changés pour passer à l'éclairage par leds, il en reste 1 ou 2 vers les écoles, 1 au carrefour de la Grange Berte, ceux situés à l'Ombelle et 1 aux Gambards.

Après délibération, le conseil accepte le projet de renouvellement des lampadaires qui sont vétustes.

Modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire. Point abordé par Philippe CAUZARD et Hugues NICOLAS.

Pour faire suite à des demandes de parents, la garderie périscolaire sera ouverte jusqu'à 19h00 à compter de la rentrée de septembre 2022. Il est demandé au conseil de modifier l'art.2 - horaires d'ouverture passant de 16h30 ->18h30 à 16h30 -> 19h00. Pour mémoire le matin inchangé 7h00 -> 8h30.

Ces changements ainsi que l'augmentation du nombre d'enfants inscrits en garderie et la disposition de la garderie durant les travaux nécessiteront la présence d'un 2ème agent ; un à la garderie et l'autre à l'entrée de la cour pour la prise en charge des enfants le matin et le soir à la sortie. Jusqu'à maintenant un seul accompagnant suffisait pour 10 enfants.

Le prix reste inchangé et il sera rajouté une demande d'autorisation de droit à l'image concernant les enfants de façon à pouvoir rendre compte des activités.

Après délibération, le conseil accepte la modification d'horaire du règlement de la garderie périscolaire.

Recrutement d'un agent technique à temps plein.

Point abordé par Philippe Cauzard

La mairie a reçu 12 candidatures pour ce poste, qui ont débouché sur 3 entretiens, menés par Mr Philippe Cauzard, Mr Eric Boully premier adjoint et Mr Emmanuel Goyot agent technique, Mme Annie DELPUECH a été retenue pour ce poste.

Mme Delpuech prendra son poste le 01 septembre 2022 et sera conviée à venir rencontrer les élus le 16 septembre lors du prochain conseil. La commune lui souhaite la bienvenue.

Recrutement d'un agent administratif à temps non complet.

Point abordé par Philippe Cauzard.

Il y a eu 14 candidatures, le maire et les adjoints ont débattus sur le choix des candidats, les entrevues de sélection ont été gérées par Mrs Philippe Cauzard et Hugues Nicolas avec la présence pour information de Madame Laura MEUNIER secrétaire de mairie : Mme Isabelle BANDOLLIER a été retenue pour ce poste.

Approbation de la mise en soumission de la vente de bois.

La mairie n'a reçu qu'une seule enveloppe (le 2 juillet 2022) de mise en soumission pour la vente du bois – date limite 21 juillet. Il est proposé l'attribution au seul acheteur, Monsieur Cauzard, au le prix de 41 euros.

Philippe Cauzard s'est retiré du vote.

Après délibération, le conseil accepte l'attribution directe de la vente du bois à Mr Cauzard au prix de 41 euros.

Remise en soumission du poêle de marque Godin, ainsi que le piano de cuisine à gaz sans prix de réserve à la date de soumission arrêtée au 3 novembre 2022. Ces deux objets seront affichés sur le site de la commune.

Enquêtes publiques.

Point abordé par Philippe Cauzard

Concernant le permis de construire de la société INTEX, l'enquête environnementale est terminée. Le commissaire enquêteur doit remettre son rapport incessamment.

L'enquête d'urbanisme est toujours en cours et prendra fin le 11 août.

Demande de subvention

La mairie a reçu une demande de subvention du collège Roger Boyer pour l'A.S. et le F.S.E. En 2019, la commune avait versé 56 euros pour l'A.S. et 244 euros pour le F.S.E; il n'y a pas eût de versement en 2020/2021/2022. Si subvention acceptée par le conseil, reprise des trois dernières années soit 168 euros pour l'A.S. et 762 euros pour le F.S.E. où reprise qu'à partir de 2022 au même montant que 2019.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité le principe du versement d'une subvention au collège Roger Boyer.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité pour l'année 2022 une subvention de 56 euros pour l'A.S. et une subvention de 244 euros pour le F.S.E.

Devis :

Demande de devis pour une tablette, pour les cantinières qui sera utilisée pour le pointage des repas des enfants.

• <u>Informations</u>

Mr Le Maire fait part au conseil de la décision de démission reçue par voie postale en date du 20 juillet 2022 de Mme Sergine Janzegers qui exerçait la fonction de 3ème adjointe. Le conseil remercie Sergine pour le travail qu'elle a effectué durant cette période difficile. Philippe note la teneur chaleureuse des propos accompagnant la démission et remercie Sergine pour sa participation à l'action communale.

<u>Le déménagement de l'école</u> s'est déroulé les 5-6-7 juillet, la municipalité remercie le corps enseignant, les élèves, les aidants boursiers au permis, les employés municipaux et les élus qui étaient présents.

<u>La prévention concernant la grippe aviaire l'influenza</u> est réduite car moins présente sur le territoire.

<u>La réception des réfrigérateurs et congélateurs</u> pour les salles de la boutique et de l'atelier a eût lieu le 22 juin 2022. Les employés municipaux ont fait part de leurs remerciements pour l'achat destiné à l'atelier.

<u>Le F.I.D.P</u> nous attribue une subvention de 2000 euros pour la sécurisation de la modification de la clôture de l'école.

Des travaux de voiries et le changement d'un poteau télécom ont été effectués.

<u>La SAUR</u> fait actuellement un recensement au niveau des habitants des Tupins pour faire suite au faible débit d'eau.

<u>La réforme de publication des actes</u>, désormais il n'y aura qu'un seul procès-verbal contenant tous les débats qui sera dressé une semaine après chaque réunion et ne sera approuvé que dans la semaine qui suivra le conseil municipal suivant. A compter du 01 juillet 2022 seul le maire et la personne désignée secrétaire devront signer les actes.

<u>Le syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne</u> invite les élus, agents techniques, agriculteurs, associations à venir à <u>des réunions d'information concernant l'ambroisie et le</u> moustique tigre.

Le moustique tigre et l'ambroisie connaissent une forte croissance sur notre territoire. Il est demandé aux habitants de détruire les pousses chez eux et de signaler celle situées sur la voie publique. Il y va de la santé de tous. Deux réunions sur ces sujets se tiendront le jeudi 15 septembre de 9h30 à 11h30 à la salle des fêtes de La Chapelle-Naude et de 14h00 à 16h00 à la salle des fêtes de Mervans.

Les travaux du parking de la Boutique se dérouleront du 12 au 23 septembre 2022.

Manifestations à venir :

Bal Trap organisé le 30 juillet par la société de chasse "La Louve" à la cabane de chasse du Miroir.

Marché artisanal et des producteurs locaux le 13 août de 15h30 à 19h00 place de l'église.

Foire des producteurs et artisans locaux organisée par le comité d'animation du Miroir en partenariat avec Autopark le 10 septembre 2022 de 9h à 17h en face du Circuit de Bresse.

Comptes rendus

- * AG du Sivom du 28 juin
- * Parc naturel régional de la Bresse bourguignonne du 05 juillet
- * compte rendu du 3ème trimestre de classe
- * CCAS du 07 juillet
- * AG cantine du 01 juillet, l'association fera l'annonce de sa demande de dissolution auprès de la Préfecture et des prestataires à compter du 31 août 2022.
- * AG de l'association La Boutique du 16 juin. Les membres du bureau ont voté la dissolution de l'association qui était en sommeil depuis 2017 car ils sont tous démissionnaires et aucun repreneur ne s'est fait connaître. Le bureau a décidé de faire don de leur matériel ainsi que leurs fonds financiers au comité d'animation de Le Miroir. Mesdames Christine Ravassard et Véronique Mégard sont désignées liquidatrices de l'association, les démarches préfectorales sont en cours.
- * BLI réunion du 18 juillet sur le portail famille : la communauté de communes envisage de mettre en place un portail numérique commun pour les cantines, garderies, crèches, bus, bibliothèque, associations, centres aérés.

Questions diverses

Réunions

- Réunion des adjoints le 9 septembre à redéfinir.
- Prochain conseil municipal le 16 septembre à 20h30
- Réunion de la commission animation et réunion d'associations à définir dans la première quinzaine de septembre.

Clôture de la séance à 21h40 par le Maire, Philippe CAUZARD.

Effrance los de la séance du Foctobre 2022

La Secrétaire

Le Maire



Liste des délibérations examinées lors de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2022

Affiché à la mairie le 28 juillet 2022 Consultable au siège de la mairie 1597 route de Cuiseaux au Miroir

N°2022 – 45 Approbation du rapport définitif 2022 de la CLECT Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 46 Approbation projet de renouvellement de l'équipement "vétuste" des lampadaires Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 47 Approbation de la modification du règlement intérieur de la garderie périscolaire.

Adoptée à l'unanimité

N°2022 – 48 Attribution de la mise en soumission de la vente de bois. Adoptée à l'unanimité des votants Philippe Cauzard s'est retiré du vote.

N°2022 – 49 Accord d'une subvention à l'association sportive et au foyer socioéducatif du collège Roger Boyer à Cuiseaux Adoptée à l'unanimité

Le Miroir, le 28 juillet 2022

La Secrétaire

Le Maire